

Nantes, le 27 septembre 2019

Les Pays de la Loire en Avignon

Un Nouveau Grenier pour la Région dès la prochaine édition du festival Off d'Avignon en 2020

C'est désormais officiel, la Région des Pays de la Loire aura un nouveau lieu de diffusion dans le Off d'Avignon. L'établissement scolaire de la Salle deviendra le « Nouveau Grenier » et accueillera une sélection de compagnies Ligériennes pour la 74^{ème} édition du Festival OFF.

Pour rappel, le Grenier à sel, lieu emblématique du festival OFF d'Avignon qui, pendant 20 ans était loué par la Région des Pays de la Loire pour y présenter une sélection de compagnies régionales, est devenu ARDENOME (Arts des nouveaux Médias) et présente désormais sa propre programmation dédiée aux arts numériques pendant le festival.

« *Après une année transitoire, où nous avons développé un dispositif d'aide à la diffusion pour l'édition 2019 du Festival, une nouvelle page se prépare pour les Pays de la Loire en Avignon avec ce nouveau lieu dédié à la création Ligérienne. Avignon est un rendez-vous incontournable pour la Région des Pays de la Loire, où elle soutient avec force la diffusion de nos compagnies régionales, car c'est à la fois un tremplin pour les artistes et une vitrine pour la diversité créative des disciplines du spectacle vivant ligérien. Il était important de continuer à développer un accompagnement de qualité pour les compagnies régionales. Ce sera le cas avec l'établissement scolaire de la Salle à Avignon. Connue dans le cadre du Festival comme le Collège de la Salle, il est doté d'une salle de spectacle équipée, et de multiples locaux qui permettront d'accueillir des bureaux, une billetterie, un espace professionnel, des loges pour les artistes, et une terrasse ombragée pour la restauration. Il est idéalement situé intra-muros tout près de lieux identifiés et très fréquentés par les professionnels du Spectacle vivant tels que la Manufacture, le Studio des Hivernales ou la Place des Carmes. Nous avons hâte d'inaugurer ce nouveau lieu avec la prochaine sélection de compagnies, ce Nouveau Grenier qui va offrir une qualité d'accueil supérieure aux compagnies avec plus d'espaces professionnels dédiés.* » explique Laurence Garnier, Vice-présidente de la Région des Pays de la Loire en charge de la culture.



7 à 8 compagnies programmées

L'établissement de la Salle offrira une salle de spectacle de 96 places avec un plateau de 7 m d'ouverture pour 7 m de profondeur et de 5 m de hauteur sous grill. Les compagnies disposeront d'une loge chacune. 7 à 8 compagnies pourront y être programmées dès la première année d'exploitation. La Région louant la totalité de l'établissement scolaire, il sera également possible à terme d'utiliser une cour pour programmer des spectacles d'art de la rue et d'imaginer des évolutions en termes d'espaces de programmation.

Pour l'édition 2020, le règlement a été voté ce jour à l'occasion de la commission permanente du conseil régional. Les compagnies ligériennes intéressées pourront candidater à partir du 30 septembre et devront remettre leur dossier avant le 3 novembre. Le comité de sélection aura lieu dans la première quinzaine de décembre.

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache - nadia.hamnache@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16